

ACTION URGENTE

UN JEUNE SOUDANAIS RISQUE LA TORTURE

Depuis le 24 mars, Hatim Ali Mohammed, un jeune Soudanais, est détenu au secret dans la banlieue de la capitale soudanaise par le Service national de la sûreté et du renseignement (NSS) pour avoir participé à une manifestation. Il risque fortement d'être victime de torture ou d'autres mauvais traitements.

Le 23 mars, **Hatim Ali Mohammed** (25 ans) a participé à une manifestation contre la vente aux enchères de matériel médical essentiel par l'hôpital de Khartoum-Nord, principal établissement public de soins dans la partie septentrionale de la capitale soudanaise. Des agents du NSS en civil l'ont arrêté et détenu plusieurs heures, pendant lesquelles il aurait été battu. Le NSS l'a libéré le soir même en lui ordonnant de se présenter dans ses locaux le lendemain.

Le 24 mars, Hatim Ali Mohammed s'est donc rendu au bureau principal du NSS pour Khartoum-Nord. On est sans nouvelles de lui depuis lors et il risque fortement d'être victime de torture ou d'autres mauvais traitements.

Cet homme est ingénieur, diplômé de l'université de Khartoum. Le 24 mars, il a été détenu pour la cinquième fois du fait de sa participation à des manifestations pacifiques. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exprimé pacifiquement ses opinions.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités soudanaises à libérer immédiatement et sans condition Hatim Ali Mohammed ;
- demandez-leur de lui permettre, sans délai, de consulter un avocat et d'avoir des contacts avec sa famille ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'il ne soit ni torturé, ni victime d'autres formes de mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 MAI 2013 À :

Président

HE Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace
PO Box 281
Khartoum

Courriel : info@sudan.gov.sd

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,**

Ministre de la Justice

Mohamed Bushara Dousa
Ministry of Justice,
PO Box 302
Al Nil Avenue
Khartoum, Soudan

Courriel : moj@moj.gov.sd

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Ministre de l'Intérieur
Ibrahim Mahmoud Hamed
Ministry of Interior
PO Box 873
Khartoum, Soudan

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN JEUNE SOUDANAIS RISQUE LA TORTURE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les autorités soudanaises ont pour habitude de réprimer les manifestations pacifiques dans tout le pays. Entre juin et août 2012, des centaines de manifestants pacifiques et de militants de la société civile ont été arrêtés par le NSS à la suite d'une vague de manifestations qui a touché nombre de grandes villes soudanaises. Les agents du NSS ont fait subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements à nombre de détenus : ils leurs ont asséné des coups de pied et de poing, les ont battus au moyen de matraques et de tuyaux en caoutchouc, les ont obligés à rester debout sous une chaleur écrasante pendant plusieurs jours d'affilée, les ont privés de nourriture, d'eau et de sommeil, et les ont forcés à adopter des postures inconfortables. Les femmes ont été victimes de violences sexuelles sous couvert de « tests de virginité » s'apparentant à des viols. En novembre 2012, des agents du NSS ont jeté de l'acide sur sept lycéens de Nyala (Darfour) qui étaient détenus, ce qui a causé à ces jeunes gens de graves brûlures.

Nom : Hatim Ali Mohammed

Genre : homme

AU 80/13, AFR 54/008/2013, 28 mars 2013